Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20261001-D_25SEPT2026_2-DE

Centre Communal D'Action Sociale
Conseil d'Administration
56700 SAINTE-HELENE
(Morbihan)

D_25SEPT2026_2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU C.C.A.S.

République Française

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
11	9	11

Séance du 25 septembre 2026

L'An Deux Mille Vingt-six, le vingt-cinq septembre, la commission permanente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINTE-HELENE, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christèle PERREL, présidente du CCAS.

Date de la Convocation : 02/09/2026

Présents : Mesdames Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Colette FOUILLOUX, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Hervelyne COUEDO

Messieurs Vincent ROCHE, Philippe DOUSSINEAU, David ROLLAND

Absent(es) excusé(es) : Marie-Pierre LE NEZET, donne pouvoir à Gladys LE SAUSSE
Nadia PICHON, donne pouvoir à Karine CONQUER

Secrétaire de séance : Madame Gladys LE SAUSSE

Objet : Programmation des animations de prévention du bien vieillir en Bretagne - thématique le cycle d'ateliers "mémoire" à destination des plus de 60 ans.

Vu :

- Le Code de l'action sociale et des familles ;
- Les statuts du CCAS de Sainte-Hélène ;
- La réponse du CCAS à un appel à projets de la Conférence des financeurs ;
- La proposition de la commune de Sainte-Hélène, en partenariat avec l'association Brain Up, de mettre en place des ateliers intitulés : « Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir ».

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20261001-D_25SEPT2026_2-DE

Considérant :

- Que le CCAS a candidaté à un appel à projets de la Conférence des financeurs en vue de financer une action de prévention et d'accompagnement des habitants ;
- Que, dans la vie quotidienne, chacun peut être confronté à des difficultés ponctuelles de mémorisation, pouvant générer de l'inquiétude notamment avec l'avancée en âge ;
- Que l'action envisagée a pour objectif d'aider les participants à comprendre les mécanismes de la mémoire et à développer des stratégies d'entraînement, au travers d'ateliers ludiques et pratiques ;
- Que l'organisation d'une conférence d'information en amont permet d'expliquer la démarche, de favoriser l'adhésion des habitants et de procéder aux inscriptions, le nombre de places étant limité ;
- Que l'accompagnement d'un professionnel en psychologie renforce la qualité de la démarche et permettra de répondre aux questions des participants.

ARTICLE 1 — Approbation du projet
Le Conseil d'administration du CCAS décide d'approuver le projet relatif à l'action :
« Ateliers mémoires à Sainte-Hélène : Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir », comprenant une conférence et 8 ateliers, financée dans le cadre de la Conférence des financeurs.

ARTICLE 2 — Conférence d'information
Le Conseil d'administration autorise l'organisation d'une conférence ouverte aux habitants, qui se tiendra :

- Le 30 septembre 2026, de 14h15 à 16h15
- À la Bibliothèque de Sainte-Hélène
- 1 Rue de Lizourden, 56700 Sainte-Hélène

Cette conférence permettra notamment :

- D'échanger sur les mécanismes de la mémoire ;
- De présenter les objectifs de la démarche ;
- De rencontrer les intervenants ;
- De procéder aux inscriptions, le nombre de places étant limité.

ARTICLE 3 — Organisation des ateliers
Le Conseil d'administration a validé la tenue de 8 ateliers ludiques et pratiques, animés dans le cadre de la démarche :
« Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir ».

Les ateliers porteront sur :

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20261001-D_25SEPT2026_2-DE

- Des jeux d'attention et d'observation ;
- Des exercices de logique et de vocabulaire ;
- L'accompagnement d'un professionnel en psychologie pour répondre aux questions et favoriser le partage d'expériences.

ARTICLE 4 — Dates et lieu des ateliers

Les ateliers auront lieu à 14h15 aux dates suivantes :

- 07 octobre 2026
- 14 octobre 2026
- 04 novembre 2026
- 18 novembre 2026
- 25 novembre 2026
- 02 décembre 2026
- 09 décembre 2026
- 16 décembre 2026

Lieu : Bibliothèque de Sainte-Hélène, 1 Rue de Lizourden, 56700 Sainte-Hélène.

ARTICLE 5 — Financement par la Conférence des financeurs

Le Conseil d'administration prend acte que la conférence et l'ensemble des ateliers sont financés par la Conférence des financeurs, dans le cadre de l'appel à projets auquel le CCAS a répondu.

A l'unanimité des membres présents le conseil d'administration du CCAS adopte la programmation des animations de prévention du bien vieillir en Bretagne - thématique le cycle d'ateliers "mémoire" à destination des plus de 60 ans.

Faite et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour expédition conforme, le 25/09/2026 à Sainte-Hélène

Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,
Mme Gladys LE SAUSSE

